

ORDRE DE RECOUVRER

N° TR2501820

ORIGINAL

A-24

SOPPA AGRI SERVICE 46
430 AVENUE JEAN JAURES
BP 199
46000 CAHORS
FRANCE

DESIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
Conseiller irrigation 13-14/05/2025 Jacquemin				
RESFORMAIS PEDAGOGIQUE	1,0000	980,000	980,00	0,00
RESFR FRAIS REPAS ET /OU HEBERGEMENT	1,0000	60,000	60,00	0,00
Facture -Convention simplifiée (article 4213-3, circulaire DGEFP n° 2011-26 du 05/11/2011) Dispensateur de formation n°11754797375 - TVA non applicable art 293 B CGI				
FACTURE A VISER PAR : Sabine Date d'envoi : ok le 11/07/25 Bon à payer Signature				

Taux de TVA en %	0,00			Devise : EUR
Montant HT	1.040,00			1.040,00
Base de TVA	1.040,00			1.040,00
Total TTC	1.040,00			1.040,00
Net à payer	1.040,00			1.040,00

Régime de TVA Débits

Sur autorisation de l'administration fiscale

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012. Facture payable selon échéance. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22/03/2012. Cette indemnité est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 02/10/2012 à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard.

Talon de paiement à joindre à votre règlement

